



Réserve Naturelle de SAINT-MARTIN



11 et 13 Rue Barbuda Hope Estate 97150 Saint-Martin ☎ +590 690 507159 / +590 690 507 177 reservenat.theo@gmail.com / reservenat.chris@yahoo.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE DE MOUILLAGE NOCTURNE DANS LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MARTIN

Pièces à fournir :

- Photocopie de la pièce d'identité de la personne responsable du navire
- Photocopie de l'assurance du navire
- Photocopie des papiers d'identification du navire

Site souhaité pour le mouillage nocturne :

Tintamarre (Baie blanche) Rocher Créole

*Le mouillage nocturne est interdit à l'îlet Pinel

A remplir pas le demandeur :

Nom et prénom :

Nom du navire :

Taille du navire :

Nombre de personnes à bord :

Demande pour la nuit du : au :

Rappel réglementaire :

- Ce document vous autorise uniquement à pratiquer le mouillage nocturne la nuit de votre demande,
- Ne pas s'ancrer, mouiller exclusivement sur une bouée mise à disposition (50 pieds max)
- Ne pas générer de nuisances sonores et lumineuses (y compris l'éclairage sous-coque)
- Ne pas vidanger les eaux usées (vaisselle, douche, toilette)
- Ne pas gratter la coque et nettoyer le pont du navire
- Ne pas débarquer sur l'îlet pendant la nuit
- Ne pas pêcher ni prélever toutes espèces animales, végétales ou coquillages/gorgones/coraux
- Ne pas nourrir les animaux
- Conserver tous vos déchets (nourriture également) à bord du navire
- Vérifier l'état du mouillage avant de vous y amarrer*

Nous vous invitons à contacter les agents de l'AGRNSM si des infractions à la réglementation et/ou des comportements inadéquats sont observés dans la Réserve Naturelle Nationale et également lors d'observation d'animaux (tortues marines, mammifères marins, mérous, etc.)

*Le capitaine du navire reste seul responsable de son navire et doit à ce titre exercer une veille active en tout temps. L'association de gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin ne serait être tenue responsable en cas d'incident.

En signant ce document, je m'engage à respecter le règlement de la réserve naturelle nationale sous peine de m'exposer à des poursuites.

Date et Signature du demandeur :

Autorisé

Non-autorisé

Remarque :

Date et signature de l'agent :